

Nombre
de conseillers élus
33

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

COMMUNE DE STIRING WENDEL

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents

DELIBERATION
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

20

(+ 12 procurations)

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 19 H 15, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 juin deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, Mme HAAG Elisabeth, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, M. BOUR Roger, Mme HOLTZER Danièle, M. STAUB Jean-Patrick, Mme DAHLEM Nicole, M. LE BLANC Yannick, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, M. HOULLE Christian, M. SAÏDI Ayoub, Mme MARISON Josiane, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, Mme MANDEL Laetitia **(20)**

Présente à partir de 20h00 : Mme DENNINGER Eugénie **(1)**

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme CINQUALBRE Mireille à M. le MAIRE, Mme FRANK Jeannette à Mme HAMMERSCHMITT Geneviève, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, Mme MULLER Suzanne à Mme SOTGIU Brigitte, M. AZOUZ Abdenhour à M. SAÏDI Ayoub, M. BURG Philippe à M. HOULLE Christian, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme DAHLEM Nicole, Mme SCHÄFER Elaine à Mme HAAG Elisabeth, M. MAI Gaston à Mme MARISON Josiane, M. PFEFFER Kévin à M. KIEFFER Denis **(12)**

Secrétaire de séance : Mme MAILLARD Patricia

3. FINANCES

3.4 Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation du bâtiment Grossfeld au titre du Fonds Vert 2025 (DEL 048_2025)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant les travaux de réhabilitation du Grossfeld,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention du Fonds Vert – exercice 2025, soit 80% des dépenses d'investissement éligibles.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Désignation	Montant estimé HT
Honoraires maîtrise d'œuvre	236 340,00 €
Honoraires AMO	15 900,00 €
Travaux	3 391 650,00 €
TOTAL dépenses prévisionnelle	3 643 890,00 €
Fonds Vert 80 % opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics dont le gain d'économie est significatif et peut être justifié par tout moyen dont des études ;	2 115 112,00 €
Subvention CAF ;	1 000 000,00 €
Fonds Propres	528 778,00 €
TOTAL recettes prévisionnelle	3 643 890,00 €

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 23 juin 2025

DECIDE à l'unanimité des voix

- **DE CONFIRMER** l'opération ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ;
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération et demandes de financements.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 02 juillet 2025

Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 27 juin 2025

Le secrétaire de séance,

Patricia MAILLARD



Le Maire,

Yves LUDWIG

